



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

hôpitaux

Question écrite n° 8504

Texte de la question

M. Jean-David Ciot attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la situation des hôpitaux de Marseille. Les mesures courageuses et volontaristes annoncées par le Gouvernement à l'issue du comité interministériel du 6 septembre pour contribuer au redressement de Marseille n'incluent cependant pas de volet santé. Or la situation sanitaire de la ville est fragilisée par de nombreuses pressions internes et externes au réseau hospitalier. D'une part l'Assistance Publique - Hôpitaux de Marseille souffre, comme nombre de structures publiques de santé, d'un déficit encore important qui grève ses capacités d'investissement et affaiblit ses possibilités de rénovation ou d'extension de locaux et d'acquisition d'équipements de pointe. D'autre part, alors que les besoins sont importants chez une population plus précaire qu'ailleurs, on constate une diminution de la densité médicale dans les arrondissements les plus pauvres, au Nord et au Centre, que les menaces de fermeture pesant sur les trois centres de santé mutualistes risquent d'amplifier. L'ensemble de ces facteurs conjugués fait courir le risque d'une démedicalisation de certaines catégories de la population. Par conséquent, il lui demande si un volet hôpital se rajoutera au plan Ayrault afin de prévoir un effort particulier d'investissement dans les structures hospitalières de la ville.

Données clés

Auteur : [M. Jean-David Ciot](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (14^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8504

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 octobre 2012](#), page 6005

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)